

e-DO VIH/sida

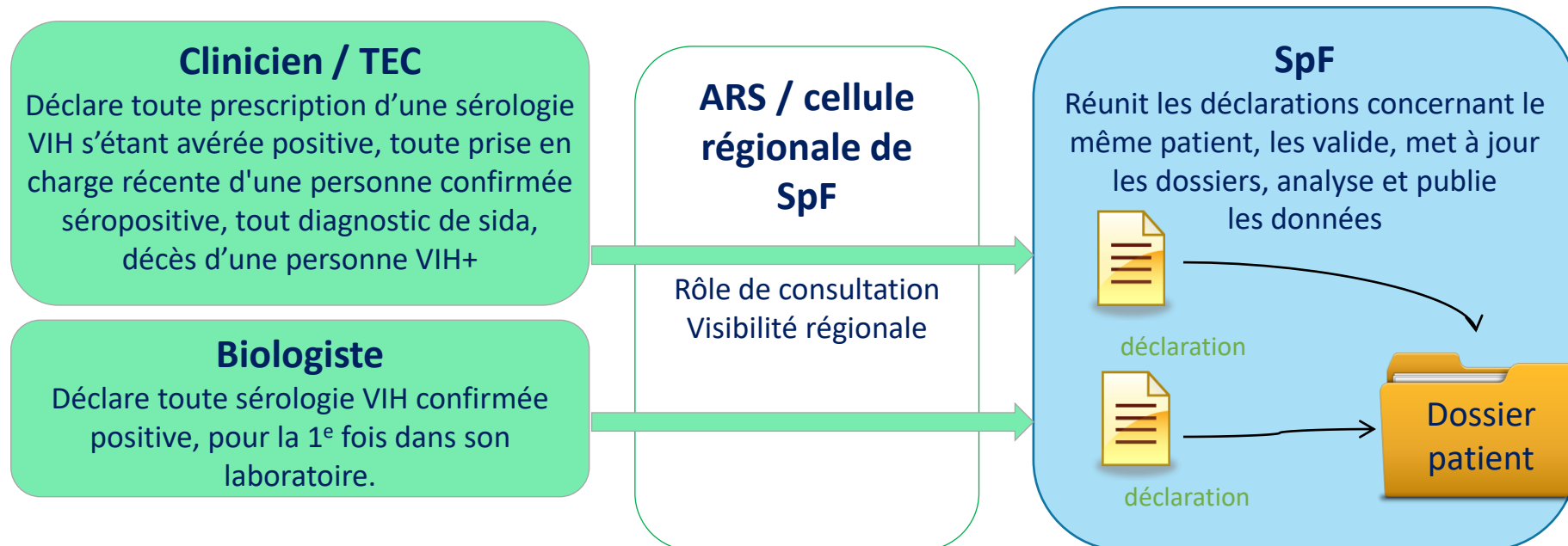
Tutoriel : créer un compte / un profil
/ une autorisation

	page
Circuit de déclaration VIH/sida	3
Prérequis pour se connecter à e-DO	5
Création de compte et du 1er profil	7
Accéder à e-DO après création de son compte	11
Personne autorisée	15
Créer et utiliser plusieurs profils différents	20
Besoin d'aide?	22

CIRCUIT DE DÉCLARATION VIH/SIDA

Circuit de télé-déclaration VIH/sida via e-DO

- Déclaration du diagnostic d'infection à VIH, quel qu'en soit le stade
- La déclaration du VIH est effectuée en parallèle par le clinicien et le biologiste
- Le CNR participe dans le cadre de la surveillance virologique du VIH



PRÉ REQUIS POUR SE CONNECTER À E-DO

- **Authentification par une carte personnelle de la famille des cartes professionnelles de santé (CPS, CPA, CPE...)**
 - disposer de sa carte et du code PIN associé
 - lecteur de carte, à fournir par le service informatique
 - logiciel 'CryptoLib CPS', à installer par le service informatique

Besoin d'aide?

↳ *Voir en dernière page de ce document*

- Lien pour se connecter : www.e-do.fr

CRÉATION DE COMPTE ET DU 1^{ER} PROFIL

Création de compte et du 1er profil 1/3



- Un outil de télé-déclaration des données de surveillance à l'ANSP
- Une interface dynamique entre les professionnels de santé, les ARS et l'ANSP
- Un espace d'échange pour les différents partenaires de la surveillance

Vous êtes inscrit



Votre carte CPS doit être connectée
à votre ordinateur afin de vous authentifier



J'accède à mon compte

Vous n'êtes pas encore inscrit



Votre carte CPS doit être connectée
à votre ordinateur afin de vous inscrire



Je m'inscris

 [Comment se connecter](#)

[En savoir plus](#)

[Mentions légales](#) | [Contact](#) | 1.2.15 du 23/08/2019



*Aide et documentation
accessibles ici*

*1^{ère} connexion :
Pour créer son compte cliquer ici*

Création de compte et du 1^{er} profil 2/3

maladies à déclaration obligatoire



Vous êtes un professionnel de santé déclarant* ?

En vous inscrivant vous pourrez :

- Réaliser et suivre fidèlement vos déclarations
- Déléguer vos déclarations

 Je m'inscris

* Biologistes, Cliniciens



Vous êtes un partenaire de la surveillance*

En étant inscrit, vous pourrez :

- Transmettre vos données

 Je demande mon inscription

* Centre national de référence, Centre de lutte antituberculeuse...



Vous êtes un agent en charge de la surveillance en Ars ou à l'ANSP

En étant inscrit, vous pourrez :

- Consulter, gérer, valider, transmettre les déclarations

 Je demande mon inscription

*Inscription pour les déclarants
(biologistes et cliniciens)*

*Inscription pour ceux qui apportent
des informations MAIS ne sont pas
des déclarants (CNR pour le VIH,
CLAT pour la tuberculose)*

*Inscription pour ceux qui
doivent accéder aux données
(SPF et ARS)*

Création de compte et du 1er profil 3/3

Détail du compte

Prénom ⓘ
Nom ⓘ
Courriel* ⓘ
Confirmer le courriel*
Téléphone*
Fax

Sur cette page, une partie des informations sont pré-remplées (d'après les informations de votre CPx). Vérifier et compléter les rubriques de cette page, puis enregistrer en cliquant ici :

Détail du profil

Fonction* ⓘ ☐ Clinicien
☐ Biologiste
Spécialité 🔍
Cadre d'exercice* ⓘ ☐ Hôpital
☐ Ville
Département du lieu d'exercice 🔍
Veuillez renseigner votre lieu d'exercice en le sélectionnant dans la liste ci-dessous.
 ⓘ Le lieu d'exercice ci-dessous a été récupéré de l'annuaire de l'ASIP Santé. Si vous souhaitez vous inscrire avec un autre lieu d'exercice, vous pouvez saisir une partie de son nom et / ou de son adresse (commune et / ou code postal et / ou nom de la voie).
Exemples : cochin paris, barbes 75018, dupont montpellier
Lieu d'exercice* Ex: Barbes 75018 🔍
☐ Si vous ne trouvez pas votre lieu d'exercice, vous pouvez cocher cette case pour renseigner ses coordonnées. Votre demande d'activation de compte sera alors transmise à un administrateur de l'application qui se chargera de la valider.

Contexte législatif

Annuler

- Si vous êtes déclarant et que vous avez trouvé votre lieu d'exercice dans la liste proposée, votre compte est opérationnel de suite.
- Si vous êtes déclarant mais que vous n'avez pas trouvé votre lieu d'exercice, ou si vous êtes non-déclarant, une étape de validation par Santé publique France est nécessaire. Vous serez averti par mail quand ce sera fait.

Enregistrer

Santé publique France

Mentions légales | Contact | 1.2.15 du 23/08/2019

ars

**ACCÉDER À L'APPLICATION APRÈS CRÉATION DE
SON COMPTE**

Accès à e-DO après création du compte 1/3



- Un outil de télé-déclaration des données de surveillance à l'ANSP
- Une interface dynamique entre les professionnels de santé, les ARS et l'ANSP
- Un espace d'échange pour les différents partenaires de la surveillance

Vous êtes inscrit



Votre carte CPS doit être connectée
à votre ordinateur afin de vous authentifier



J'accède à mon compte

Vous n'êtes pas encore inscrit



Votre carte CPS doit être connectée
à votre ordinateur afin de vous inscrire



Je m'inscris

 [Comment se connecter](#)

[En savoir plus](#)

[Mentions légales](#) | [Contact](#) | 1.2.15 du 23/08/2019



Pour accéder à son compte déjà créé, cliquer ici

***Aide et documentation
accessibles ici***

Accès à e-DO après création du compte 2/3

*Après validation du code PIN, on accède à l'écran d'accueil de e-DO.
Les menus accessibles sur cet écran diffèrent selon le rôle dans l'application.*



Exemple d'écran d'accueil pour un *déclarant* :

Dernière connexion le 24/02/2022 à 23h47
[Changer de profil/maladie](#) [Se déconnecter](#)

Accueil

Mes déclarations

Mes profils

Personnes autorisées

Mes rapports

Accueil

Accès direct

 Nouvelle déclaration

Informations

04/02/2021 Surveillance virologique du VIH
Depuis 01/2020, les ARS n'ont plus la charge de transmettre les kits de surveillance virologique du VIH aux biologistes. Ceux-ci peuvent commander directement les kits en ligne, sur le lien suivant :
<http://moncouponlibre.santepubliquefrance.fr/>.
Code de la commande à recopier : KITVIR012020

01/10/2019 Tutoriels VIH/sida et Tuberculose
Vous pouvez retrouver les tutoriels de e-DO VIH/sida et de e-DO Tuberculose en cliquant sur le lien ci-dessous
L'équipe e-DO

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-a-declaration-obligatoire/e-do-declaration-obligatoire-en-ligne-de-l-infection-par-le-vih-et-du-sida-et-de-la-tuberculose/tutoriels>

Activité des 12 derniers mois

Type de déclaration	Mes déclarations	Déclarations dans ma région	Déclarations France entière
VIH Biologiste	0	1 801	3 651
Sida	0	246	693

Accès à e-DO après création du compte 3/3



maladies à déclaration obligatoire

Exemple d'écran d'accueil pour un *non-déclarant* :

Dernière connexion le 24/03/2022 à 16h38
[Changer de profil/maladie](#) [Se déconnecter](#)

[Accueil](#) [Reception](#) [Mes profils](#) [Rapports](#)

Accueil

Accès direct

 Déclarations à traiter 0

Informations

04/02/2021 Surveillance virologique du VIH
Depuis 01/2020, les ARS n'ont plus la charge de transmettre les kits de surveillance virologique du VIH aux biologistes. Ceux-ci peuvent commander directement les kits en ligne, sur le lien suivant : <http://moncouponlibre.santepubliquefrance.fr/>.
Code de la commande à recopier : KITVIR012020

01/10/2019 Tutoriels VIH/sida et Tuberculose
Vous pouvez retrouver les tutoriels de e-DO VIH/sida et de e-DO Tuberculose en cliquant sur le lien ci-dessous
L'équipe e-DO

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-a-declaration-obligatoire/e-do-declaration-obligatoire-en-ligne-de-l-infection-par-le-vih-et-du-sida-et-de-la-tuberculose/tutoriels>

Activité des 12 derniers mois

Type de déclaration	Déclarations dans ma région ANSP	Déclarations France entière
VIH Biologiste	90	3 652
VIH Clinicien	98	3 535
Cor	0	2 554

PERSONNES AUTORISÉES

Il est possible pour un déclarant d'autoriser une ou plusieurs personnes à faire des déclarations en son nom.

Les personnes autorisées peuvent être clinicien, biologiste, interne, TEC, infirmier/ère, etc...

Prérequis : ces personnes doivent disposer de leur CPx et d'un lecteur de carte.



maladies à déclaration obligatoire

Pages accessibles par là.



FLORENCE LOT

Biologiste - LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE

Dernière connexion le 11/07/2019 à 13h09

[Changer de profil/maladie](#) [Se déconnecter](#)

Accueil | **Mes déclarations** | **Mes profils** | **Personnes autorisées** | **Mes rapports**

Accueil

Accès direct

 Nouvelle déclaration

Déclarations à envoyer

 VIH / Sida **1**

Informations

e-DO FORMATION

29/08/2019

Installation de la nouvelle version d'e-DO v1.2.15 effectuée avec téléversement des fichiers js et xml

Activité des 12 derniers mois

Type de déclaration	Mes déclarations	Déclarations dans ma région	Déclarations France entière
VIH Biologiste	7	2 186	4 279

Personne autorisée 2/4

Création d'une autorisation de déclaration

Etat de l'autorisation **En attente d'activation**

Validité illimitée ☐

Date d'expiration 

Informations concernant la personne autorisée

Courriel de la personne autorisée*

Confirmer le courriel*

Le clinicien ou le biologiste indique ici le courriel de la personne qu'il souhaite autoriser à déclarer en son nom dans e-DO, ...

Liste des profils

Veuillez choisir le ou les profils pour lesquels vous souhaitez créer une autorisation de déclaration

	Type de profil	Fonction	MDO	État	Lieu d'exercice
☐	Titulaire	Biologiste	Toutes	Actif	LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE
☐	Titulaire	Clinicien	Toutes	Actif	LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE
☐	Titulaire	Biologiste	Toutes	Actif	LABM ARNAUD

Annuler 

...ici, coche le ou les profils pour lesquels sera valable l'autorisation,...

 Envoyer le lien d'activation

...enfin, clique ici pour envoyer le lien qui permettra à la personne autorisée d'activer son profil e-DO.

Activation de votre autorisation

support-intteledo@invs.sante.fr

Envoyé : jeu. 05/09/2019 12:20

À : PICHON Pierre

FLORENCE LOT souhaite vous autoriser à télé-déclarer pour les lieux d'exercice :

- LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE
12 Rue DU VAL D OSNE
94410 Saint-Maurice

Le portail de télé-déclaration constitue :

- Un outil de télé-déclaration des données de surveillance à l'ANSP.
- Une interface dynamique entre les professionnels de santé, les ARS et l'ANSP.
- Un espace d'échange pour les différents partenaires de la surveillance.

Pour accepter cette autorisation et utiliser le portail de télé-déclaration, merci de connecter votre carte CPx (CPS, CPE, CPA, etc) et de cliquer sur le lien suivant (ou de le copier dans votre navigateur) :

<https://form-e-do.santepubliquefrance.fr/teleDO/ActivationDelegue.do?jetonActivation=3b6986cf-1a1f-41a5-9632-aaf81e678e87>

Attention ce lien n'est actif que pendant 15 jours. Passé ce délai, si vous n'avez pas activé votre compte, cette autorisation ne sera plus valable.

Une fois votre compte activé vous pourrez vous connecter au portail à tout moment à l'aide de votre carte en vous rendant à l'adresse suivante :

<https://form-e-do.santepubliquefrance.fr/teleDO/Login.do>

Ce mail vous a été transmis par le portail de télé-déclaration de l'ANSP.
Merci de ne pas répondre.

La personne autorisée reçoit un message de ce type, avec un lien pour activer son profil, et un lien pour accéder par la suite à e-DO, une fois son profil activé.

Pré-requis : la personne autorisée doit disposer d'une CPx et d'un lecteur de CPx pour pouvoir activer son profil.

Personne autorisée 4/4

Activation de votre compte

Les informations ci-dessous serviront à activer votre compte et les profils pour lesquels vous avez reçu une autorisation de déclaration. Vous aurez par la suite la possibilité de :

- Modifier les informations de votre compte
- Gérer vos profils

Détail du compte

Prénom ⓘ **PIERRE**

Nom ⓘ **PICHON**

Courriel*

Confirmer le courriel*

Téléphone*

Fax

Annuler



Liste des profils

Un élément trouvé.

MDO	Fonction	Lieu d'exercice / Structure
Toutes	Biologiste	LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE

Un élément trouvé.

Quand la personne autorisée clique sur son lien d'activation, elle accède à cette page qui lui permet de confirmer ses coordonnées, puis d'enregistrer la page pour activer son profil.



Enregistrer

CRÉER ET UTILISER PLUSIEURS PROFILS DIFFÉRENTS

Créer et utiliser plusieurs profils différents

*Un compte contient au minimum un profil, mais peut en contenir plusieurs.
Cela concerne les déclarants travaillant sur plusieurs sites, qui doivent se créer un profil par site,
et les personnes autorisées par plusieurs médecins ou biologistes.*



maladies à déclaration obligatoire

Pages accessibles par là...

Ou par ici.

FLORENCE LOT
Biologiste - LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE
Dernière connexion le 11/07/2019 à 13h09
[Changer de profil/maladie](#) [Se déconnecter](#)

Accueil | **Mes déclarations** | **Mes profils** | **Personnes autorisées** | **Mes rappo**

Accueil > Mes profils > Liste des profils

Liste des profils

5 profils trouvés, tous les profils affichés.

Sélection	Type de profil	Fonction	MDO	Lieu d'exercice / Structure	État	Date de l'état	Favori
☐	Non déclarant	Modification et export	VIH / Sida	Santé Publique France	Actif	18/05/2015	☒
☐	Non déclarant	Modification et export	Labo Vih	Santé Publique France	Actif	18/05/2015	☐
☐	Titulaire	Biologiste	Toutes	LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE	Actif	11/07/2019	☐
☐	Titulaire	Clinicien	Toutes	LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE	Actif	27/06/2019	☐
☐	Titulaire	Biologiste	Toutes	LABM ARNAUD	Actif	11/07/2019	☐

5 profils trouvés, tous les profils affichés.

Export: CSV

Utiliser le profil sélectionné

Créer un nouveau profil

Le profil favori est lancé par défaut au démarrage d'une session. Cliquer sur l' d'une autre ligne pour choisir votre profil favori.*

Pour choisir un profil de la liste, cliquer dans le ☐ de la ligne souhaitée, puis cliquer ici.

Cliquer ici pour ajouter un nouveau profil à la liste

BESOIN D'AIDE?

Questions sur la CPS, CryptoLib CPS et autres cartes de la famille CPx :

➔ <https://esante.gouv.fr/produits-services/cartes-de-professionnels-de-sante>

Questions liées à la DO VIH/SIDA:

➔ E-DO info service



➔ Santé publique France :

- ☐ Cellule régionale :
- ☐ National : dmi-vih@santepubliquefrance.fr